



PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Commune de PONT de METZ

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 155 du 1^{er} février 2006

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn approuvé le 1^{er} décembre 2004 pour l'aléa "Inondation"

Les documents de référence sont :

Notice de présentation du PPRI de la vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004),

Règlement du PPRI de la vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004),

Cartographie de l'aléa du PPRI de la Vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004),

Cartographie du zonage réglementaire du PPRI de la Vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004).

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPRt)

La commune n'est pas située dans le périmètre d'un PPRt

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune n'est pas située dans une zone de sismicité

PIECES JOINTES

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

La cartographie de l'aléa du PPRI de la Vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004) - Planches N° 61 et 62,

La cartographie du zonage réglementaire du PPRI de la Vallée de la Somme et ses affluents (DDE 80, décembre 2004) - Planches N° 61 et 62

6. Autres documents

Les légendes des cartographies de l'aléa et du zonage réglementaire,
Une carte départementale de l'assemblage des planches pré-citées,

Date d'élaboration de la présente fiche : 1^{er} février 2006